

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

MILLEVOYE JULES (1852-1930)

par Michel Dürr

Jules Antoine Millevoye est né à Grenoble 6 place du Bœuf, le 14 octobre 1852, fils de Charles Alfred Millevoye (Abbeville [Somme] 9 octobre 1813-Sadroc [Corrèze] 6 juin 1891), premier avocat général à la cour d'appel, et d'Irma Malvina Leclerc (Paris 12^e 18 décembre 1825-Le Crotoy [Somme] 16 juillet 1900), mariés le 7 juillet 1845 à Limoges; témoins à la naissance : Léonce Colaud de Lasalette, substitut du procureur général, et Henry Tournier, avocat. Il est le petit-fils du poète Charles Hubert Millevoye (Abbeville 1782-Paris 1816), lauréat du concours institué en 1801 à l'Athénée de Lyon par le préfet Verninac* sur le sujet : « *Satire des romans du jour, considérés dans leur influence sur les mœurs et le goût de la nation* ». Par sa mère, il est l'arrière-petit-fils de Jean-Baptiste Leclerc (Angers 1756-Chalonnnes-sur-Loire 1826), député à la Convention. Le 31 mai 1880, alors qu'il demeure avec ses parents 41 rue Rachais, il épouse à Lyon 6^e Marguerite Lilienthal (Lyon 2^e 7 mars 1860-Lyon 8 septembre 1941), fille de Sigismond Lilienthal (1834-1919), négociant en soie, membre de la chambre de commerce de Lyon et du conseil d'administration des Hospices civils de Lyon, et de Mathilde Israël (1841-1883). Ils ont deux enfants : Pierre Charles Millevoye (Lyon 15 janvier 1882-mort sous-lieutenant au 259^e RI le 7 mai 1915 dans les Vosges, au-dessus de Metzeral) avocat; Marthe (1885-1947), épouse Camille Vigière d'Anval, avocat. Jules Millevoye, devient le président régional pour le Rhône de l'*Union des pères et mères dont les fils sont morts pour la France*. Il arrive à Lyon en 1870 lorsque son père est nommé premier président de la cour d'appel de Lyon (janvier 1870 à 1883). Après avoir obtenu la licence en droit le 22 juin 1874 à la faculté de droit de Grenoble, il s'inscrit au barreau de Lyon. Docteur en droit en 1877, il est élu bâtonnier en 1909. En 1919, pour s'opposer à la grève générale, autorisé et soutenu par le ministre du Commerce Auguste Isaac*, il crée et préside l'*Union Civique de Lyon* avec le concours de la Chambre de commerce et de son vice-président Ennemond Morel* (faisant alors fonction de président), avec le concours des Chambres syndicales patronales, celui des jeunes ingénieurs de l'École centrale formés par Henri Rigollot*, etc. Chevalier de la Légion d'honneur le 20 septembre 1920 (LH/1879/5). Jules Millevoye meurt à Chalonnnes-sur-Loire (Maine-et-Loire) le 28 avril 1930, dans la propriété familiale qui lui venait de sa mère, la Deniserie, aujourd'hui parc municipal. Sa dépouille, transportée à Lyon à son domicile 11 quai de Serbie, est inhumée le 3 mai à Loyasse, après une cérémonie à la Rédemption (copie de l'acte de décès de Chalonnnes-sur-Loire transcrit le 28 mai 1930 sur les registres de Lyon 6^e).

ACADÉMIE

Dans le cadre de ses fonctions de bâtonnier, Jules Millevoye rend hommage le 21 février 1910 à la mémoire de l'ancien bâtonnier Antoine Vauchez*, ancien président de l'Académie. Sur le rapport présenté le 3 juin 1919 par le bâtonnier Barraud, Jules Millevoye est élu en 1919 au fauteuil 6, section 1 Lettres, où il succède au bâtonnier Édouard de Villeneuve*. Il prononce son discours de réception le 30 mai 1922 : *Une page d'histoire contemporaine, les grèves révolutionnaires de 1920* (MEM 18, 1924). Il est chargé des rapports sur les candidatures pour le *Muguet d'Or*, prix de poésie des Jeux floraux de la comtesse Mathilde. Il est le premier président de la *Société des Lamartiniens de Lyon et du Sud-Est*, fondée en mai 1926 par le docteur Giuliani (en littérature Germain Trézel), avec à ses côtés Germain de Montauzan* et le premier président Carrier*. « À l'unanimité des suffrages, il fut désigné pour représenter l'Académie, le 10 juillet 1927 aux fêtes célébrées à Aix-les-Bains à l'occasion de l'érection sur la commune de Tresserves d'une stèle consacrée au poète des Méditations, en commémoration de la composition de sa pièce fameuse du Lac. À la séance du 4 décembre 1928, il nous lisait, avec quel charme ! de beaux vers sur Lamartine de M. Grosclaude, professeur du lycée et l'un de ses collègues lamartiniens » . Le docteur Goullioud*, président, prononce l'éloge funèbre de Jules Millevoye le 6 mai 1931 (MEM 20, 1931).

BIBLIOGRAPHIE

Paul Goullioud, *Éloge funèbre de M. le bâtonnier Jules Millevoye*, Lyon : Rey, 1930, 12 p.

PUBLICATIONS

Thèse pour la licence soutenue devant la faculté de droit de Grenoble le 22 juillet 1874 par J. Millevoye, Grenoble : Allier, 1874, 52 p. – *Droit romain : De l'infamie comme conséquence des condamnations judiciaires. Droit français : Des conséquences des condamnations pénales afflictives et perpétuelles sur la capacité des condamnés. Thèse pour le doctorat par M. Jules Millevoye*, Lyon : Gallet, 1877, 312 p.